



www.unine.ch/societe-alumni

Rapport du président sur l'activité de la SAN en 2024

Depuis 1889, la Société des Alumni, *diplômés et amis de l'Université de Neuchâtel* (SAN) contribue « au développement et au rayonnement de l'UniNE » (art. 2). Association à but non lucratif (art. 60 du CCs) et société faîtière des sociétés facultaires d'Alumni, elle fédère, avec ses membres collectifs (UniNext pour la FD et la SNSE pour la FSE), les Alumni de l'UniNE qui souhaitent appartenir à une société. Elle récompense et encourage l'excellence à l'UniNE, soutient l'insertion professionnelle, finance des manifestations scientifiques, culturelles et sociales, etc. Elle cherche surtout à susciter un « esprit alumni » au sein de l'UniNE en amenant les diplômé-e-s à conserver un lien concret avec l'UniNE.

Ces dernières années, la SAN a notamment soutenu des voyages d'études en archéologie préhistorique, le *Théâtre de la Connaissance*, la Journée de la citoyenneté, l'Observatoire romand du droit d'asile, Arc-en-Scène, Jeune Consulting, l'Académie du journalisme et des médias, le Cours d'été de français, Festisciences, le *Printemps culturel neuchâtelois*, la FEN, la Fondation pour l'Université de Neuchâtel, le Fonds d'aide social de l'UniNE, le Centre de carrière de l'UniNE, le projet « Les microbes vont à l'école », le chœur Pange Lingua, le Groupe de théâtre antique, le projet interfacultaire « Plumes de justice », etc. Autant de projets et institutions que nous avons été heureux de soutenir, ce qui démontre la vitalité de notre société.

Membres

En 2024, 498 personnes ont payé leur cotisation active, à quoi s'ajoutent les 33 membres à vie ainsi que les étudiant-e-s frais diplômé-e-s bénéficiant de la première année gratuite. S'y ajoutent encore les deux sociétés facultaires, la SNSE (FSE) et UniNext (FD), toutes deux membres collectifs de la SAN. Au total, la SAN fédère ainsi près de 2800 alumni, ami-e-s et diplômé-e-s de l'UniNE.



www.unine.ch/societe-alumni

Soutiens et prix

En 2024, la SAN a octroyé des subventions et des prix pour un montant total de Fr. 35'330., au-delà de la moyenne habituelle (23'180.- en 2023, 16'698.- en 2019, 24'511.75 en 2018) mais en-deçà des années d'investissement exceptionnel (47'200.- en 2020, 65'160.- en 2021, 97'878.- en 2022).

Les subventions ont été accordées aux projets scientifiques, académiques et culturels suivants : Congrès annuel de la Société suisse de la communication et médias, Plume de Justice, Cours d'été de l'Institut de langue et civilisation françaises, Association Journalistory, Nuits des Carrières, Groupe de théâtre antique, Association le fin mot de l'histoire, Challenge Innocit , Les microbes vont à l'école, Donner vos vocaux à la science et Chorale des Patients, pour un montant total de CHF 21'330.-.

Le prix Crosetti a été remis à Mme Molly Oldridge et le Prix d'Excellence de la FLSH à Mmes Alice Brunner et In s Rieille pour un total de CHF 4'000.-.

À la fin de 2024, le Comité a déjà engag  la SAN pour 2025 en accordant un soutien aux projets suivants (qui se dérouleront donc en 2025) : Doc.Mobility (Commission de la Recherche UniNE: bourses pour la mobilit  internationale des doctorant-e-s), Festival Histoire et Cit , exposition RHNE-UniNE, Notus, pour un total de CHF 10'000.-.

Un prix d'Excellence en Facult  des sciences sera distribué pour la première fois en 2025 et sera sign  dans les prochains jours. Comme par le passé, la SAN s'est offerte pour financer les prix universitaires non remis en raison des pertes boursières.

Comptes et bilan

L'ann e  boursi re 2024 a  t  favorable et les comptes d bouchent, fin 2024, sur un b n fice de CHF 6'730.03 (8'777.46 en 2023). La provision pour fluctuation de cours a pu  tre augment e  de CHF 200'000.-, ce qui s'est av r  ces derni res ann es  tre tr s

www.unine.ch/societe-alumni

judicieux, vu l'instabilité des marchés. La provision pour soutien aux étudiant-e-s a également pu être augmentée de CHF 25'000.-.

Fin 2023, les comptes de la SAN affichaient un capital propre de 683'197,09, sans compter les trois fonds intangibles (fonds Jéquier, fonds Crosetti et fonds Labhardt). Ce capital se monte, fin 2024, à CHF 691'974,55.

Les comptes ont été vérifiés le 10 mars 2025 par nos vérificateurs des comptes désignés durant l'AG 2024, Messieurs Christian Coray et Laurent Memminger, qui les ont déclarés conformes et ont donné décharge à la caissière, au trésorier et au Bureau.

Comité et bureau

Comme chaque année, le Bureau a expédié les affaires courantes et le Comité a été consulté pour chacune des demandes de financement, tout en conservant un droit de regard sur les comptes des manifestations financées.

En 2024, le Comité a été composé des membres suivants : Loris Petris* (président), Cédric Léger* (trésorier), Martine Rossier* (caissière), Marilou Laubscher* puis Laurie Girardier* depuis septembre 2024 (secrétaire), Nicolas Marmagne président de la SNSE, Pascal Mahon président d'UniNext, Marion Fossard, Pilar Junier, Nadine Scholl, Valérie Defago doyenne de la Faculté de droit (*=membres du Bureau).

Les décanats des quatre facultés ont été sollicités en décembre 2024 pour qu'ils proposent de nouveaux membres afin de rejoindre le Comité, de l'élargir et d'y accroître la représentation facultaire.

Les sociétés facultaire d'étudiant-e-s (ANED, ANES, ANEL, SECOMANIA) ont été contactées le 19 décembre 2024 afin de leur dire la disponibilité de la SAN pour soutenir des projets spécifiques, qu'ils soient scientifiques, culturels ou sociaux.



www.unine.ch/societe-alumni

En 2024, la SAN a bénéficié une fois de plus du soutien du rectorat, à travers le secrétariat de la SAN et la mise à disposition des infrastructures. Elle l'en remercie chaleureusement.

Activités et avantages

Parmi les activités de la SAN en 2024, on notera le 1^{er} février surtout 2024 la grande conférence de l'écrivain-voyageur Sylvain Tesson, qui a rassemblé plus de 600 personnes à l'Aula de la FLSH et dans les salles adjacentes, taguée sur les réseaux sociaux par plus de 2300 likes.

La SAN offre de nombreux avantages financiers à ses membres et à ceux des deux sociétés facultaires, membres collectifs de la SAN. Elle les encourage à en profiter. Nous rappelons que, grâce à l'action de la SAN, les ancien-ne-s étudiant-e-s peuvent notamment, grâce à leur adresse pérenne (à demander à notre secrétariat : secretariat.alumni@unine.ch), commander du matériel informatique à prix réduit, à travers le projet Neptun de l'EPFZ.
<https://www.projektneptun.ch/assets/Bestellanleitung/Instructions-de-Commandement-Projet-Neptun-Alumni.pdf>

Je remercie chaleureusement le Bureau et le Comité de la SAN pour leur investissement constant et généreux. Je dis ma gratitude en particulier à Cédric Léger pour la gestion des avoirs de la société, Martine Rossier pour sa tenue des comptes et notre nouvelle secrétaire, Mme Laurie Girardier (qui a remplacé Marilou Laubscher dès septembre 2024), pour le travail de secrétariat.

Je me réjouis de la vitalité de notre Société et remercie ses membres, individuels et collectifs, alumni et ami-e-s de l'UniNE, de leur soutien et de la confiance qu'ils accordent à cette Société centenaire qui œuvre, discrètement mais résolument, au rayonnement de l'*Alma mater neuchâteloise*.

Prof. Loris Petris, Président de la SAN

16 avril 2025